



Niveau 2 : Prise de parole - Développer son pouvoir de conviction

A l'aise avec la prise de parole ? Approfondissez votre pouvoir de conviction avec cette formation complémentaire à la prise de parole en public niveau 1

Formation en ligne

- Cette formation a été suivie par **22** stagiaires depuis le 1^{er} janvier 2020.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à **8,3/10** entre 2022 et 2026.

Public concerné :	Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional.
Pré-requis :	Etre titulaire d'un mandat d'él.u.e local.e.
Durée de la formation :	3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling

☎ 06 71 51 89 83

✉ isabelle@elueslocales.fr



Claire Bruggisser

☎ 06 71 51 89 91

✉ claire@elueslocales.fr

Présentation de la formation

Vous êtes à l'aise avec la prise de parole, mais souhaitez être plus convaincant.e ? Cette formation d'approfondissement vous donnera des outils clés pour capter l'attention de votre public et emporter sa conviction.

I Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Savoir capter l'attention du public
- Utiliser des arguments clés et une histoire forte pour convaincre

I Programme

Session 1 : Préparation mentale à la prise de parole [Durée : 2h]

- Identifier son dialogue intérieur
- Se préparer mentalement pour incarner ses messages
- Identifier ses points d'appui clés pour argumenter

Session 2 : Approfondir son storytelling [Durée : 2h]

- Identifier les points clés de son histoire
- Histoire personnelle, collective, et temporalité : structurer un storytelling efficace et mobilisateur

Session 3 : Utiliser le rythme et les silences [Durée : 2h]

- Utiliser silences et changement de tons pour captiver l'attention
- Rythmer son intervention pour la rendre vivante

I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales et du positionnement politique des élus. CV disponible sur demande.

I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élue, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration).

EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	675€
--------------------------------------	------

Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	400€
---	------

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.